Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine

Herausgeber: Suisse magazine

Band: - (2007) **Heft:** 215-216

Artikel: Contes de Suisse

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-849573

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 07.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Contes de Suisse

À l'occasion de la sortie de timbres sur le sujet, Suisse Magazine vous invite à découvrir quelques-uns des plus beaux contes helvétiques.

Charlemagne et le serpent (ZH)

Un jour, alors qu'il voyageait à travers son vaste empire, Charlemagne fit halte dans la ville de Zurich. Il s'installa dans la maison qui jouxtait le Grossmünster et d'où son effigie de pierre semble aujourd'hui veiller sur la ville. Il y établit sa cour pour y rendre justice. Il avait fait dresser à cette fin, là où les martyrs Félix et Regula avaient succombé, une colonne munie d'une cloche que tout sujet était autorisé à faire sonner pour démander justice lorsque l'empereur siégeait. Or, un jour, Charlemagne, au milieu d'un joyeux festin, entendit soudain la cloche tinter. Il envoya alors un soldat aux nouvelles. Mais celui-ci revint en déclarant n'avoir vu personne. À peine eut-il prononcé ces mots que la cloche retentit de nouveau. Le soldat fut renvoyé sur place avec ordre de se poster en embuscade afin d'éclaircir cette diablerie. Quelle ne fut pas sa surprise de découvrir, un peu plus tard, un ser-pent se suspendre à la corde de la cloche, qui se faisait de plus en plus insistante. Le soldat se hâta de rapporter ces événements extraordinaires à son

Charlemagne se leva et marcha à grandes enjambées vers le lieu du mystère. Il y trouva le serpent. Celui-ci s'inclina respectueusement, puis, passant devant l'empereur, rampa en direction de la roselière, sur les berges de la Limmat, où il avait creusé son nid. L'empereur, se penchant, découvrit qu'un énorme crapaud y avait élu domicile, écrasant les œufs du serpent. Il ordonna alors qu'on se saisisse du monstrueux

HELVETI SOLUTION OF THE PROPERTY OF THE PROPER

animal, qu'il condamna à périr par le feu pour s'en être pris au bien et à la vie d'autrui.

Quelque temps après ce jugement, alors que Charlemagne était assis à sa table, la porte de la maison s'ouvrit toute seule. L'empereur et ses hôtes sursautèrent, croyant à un acte de sorcellerie. Mais ils virent le serpent franchir le seuil, glisser jusqu'à la table, puis déposer dans la coupe d'or impériale une pierre précieuse brillant de mille feux. Une rumeur parcourut la salle. Puis le serpent s'éclipsa et disparut à jamais.

Charlemagne y vit cependant un signe du ciel. Dieu, dit-il, avait voulu mettre à l'épreuve son équité. Il décida alors d'ériger, sur ces lieux mêmes, une église qui existe encore et porte le nom de « Wasserkirche ». Quant au joyau donné par le serpent, l'empereur l'offrit à sa femme, qui le porta toute sa vie sur son cœur, serti d'or.

Fenetta, la nymphe de l'île (VD)

Sur les rives du Léman, où le vin du pays de Vaud est gouleyant, il existe un lieu où le Rhône, après un dernier tumulte, se perd dans le lac. Non loin des berges, dans les environs du village de Noville, s'étendent de petites îles et des bancs de sable. Il y pousse des futaies d'aulnes et de saules, ainsi que des plantes vivaces. À travers les buissons, on voit frémir une tendre herbe verte. Sur leurs rivages mouvants, constamment assaillis par l'onde capricieuse, poussent de splendides lys couleur neige et or que personne, jamais, ne vient cueillir: un silence de mort règne sur ces lieux. Seules, résonnent parfois, d'île en île, d'étranges rumeurs. Tantôt un murmure mystérieux, tantôt un soupir plaintif ou un gémissement profond qui enfle, et qui, soudain, finit en hurlement pareil au mugissement des flots.

Les gens de Noville évitent craintivement cet endroit qu'ils jugent maudit. Ils prétendent que celui-ci est le territoire de Fenetta, la nymphe de l'île. C'est elle qui pousserait ces cris effrayants. Elle serait, dit-on, une nymphe ravissante aux yeux verts, au visage délicatement ciselé et à la chevelure verte comme le roseau, toujours vêtue d'une longue robe et chaussée de roseaux. Pourtant, aucun habitant de Noville ne l'a jamais vue. Les pêcheurs qui taquisent la truite, comme tous ceux qui s'aventurent dans les parages, ne cherchent pas à la voir : au moindre bruit, au moindre frisson des flots, ils s'enfuient

sans se retourner.
Car voir
Fenetta,
c'est mourir dans
l'année.
Fenetta ou
l'une des
n o m bre u s e s
créatures
dont elle
peut revêtir l'apparence et



qui, au dire des anciens, sont d'un présage aussi funeste. Et si les habitants sont nombreux à avoir entendu sa voix, personne n'a jamais compris ses paroles.

Or, jadis, vivait à Noville, une belle jeune

femme courtisée par tous les jeunes hommes. De tous ses prétendants, elle n'en voulut qu'un, qu'elle tourmentait d'ailleurs de son humeur capricieuse. Elle inventait mille manières de mettre à l'épreuve le cœur de son soupirant, si bien qu'un jour, elle fut à court d'idées. Ce jour-là, un dimanche, alors qu'il s'approchait d'elle, elle lui demanda d'aller dans les îles marécageuses pour lui rapporter des lys couleur de neige et d'or. En dépit de toutes les mises en garde des anciens, le jeune homme, n'écoutant que son bon cœur, s'enfonça dans les taillis. Se frayant péniblement un chemin à travers les roseaux et les branches griffues, il parvint jusqu'à un rivage tranquille. Sur l'eau calme, il aperçut de splendides lys neige et or et s'agenouilla pour les cueillir. Il tendit la main. Soudain, un cri affreux perça l'air, les eaux se fendirent et le visage de Fenetta surgit. Pétrifié, le jeune homme regarda les terribles yeux verts, dont, déjà, il était captif, et qui l'attiraient lentement vers le fond des flots. Poussant un hurlement, il s'arracha au sortilège et se rua comme un animal enragé vers le village de Noville. La mort le rejoignit dans sa fuite éperdue avant même qu'il eût atteint la maison de sa bien-aimée. Il s'écroula et rendit l'âme en prononçant ces derniers mots : « Fenetta ! Fenetta ! » Au moment où la jeune fille entendit la nouvelle de sa mort, elle tomba à terre, inanimée. Revenue à elle quelques instants plus tard, elle se leva, et devant l'assistance médusée, se mit à fredonner le petit air qu'elle et son amant avaient coutume de chanter. Elle était devenue folle. Elle le resta jusqu'à sa mort, qui

survint un an après, jour pour jour.